

Le nouveau régime de retraite de l'Ontario devrait s'aligner sur le RPC

The Peterborough Examiner

Le jeudi 22 janvier 2015

Page : A4

Section : Éditorial/Opinion

Signature : HASSAN YUSSUFF ET SID RYAN, CHRONIQUEURS INVITÉS

Les 17 500 employés de Target mis à pied la semaine dernière ont des choix difficiles à faire. Comme beaucoup d'entre eux travaillaient à temps partiel, leur accès à l'assurance-emploi est limité. Pour ceux qui y sont admissibles, les prestations ne seront pas élevées. Pour joindre les deux bouts, certains n'auront d'autre choix que d'avoir recours à leur régime enregistré d'épargne-retraite et à leur régime de participation différée aux bénéfices, des régimes collectifs qui, selon Target, devaient assurer leur retraite.

Pour un grand nombre de travailleurs ontariens, les situations comme celle-ci sont la norme de nos jours. Il est pratiquement impossible de planifier sa retraite, et surtout d'épargner pour sa pension de retraite, quand on n'a pas d'emploi, quand on craint de perdre son emploi ou quand on occupe deux emplois à temps partiel ou plus pour s'en sortir. Pour la majorité des travailleurs à faible revenu, vivre dans la dignité au moment de leur retraite semble hors de portée. Même les Ontariens touchant des revenus moyens ou élevés ont peur que leur qualité de vie diminue considérablement après leur départ à la retraite.

Qu'ils soient gros ou petits, les employeurs ne peuvent pas ou ne veulent pas toujours offrir à leurs employés les régimes de retraite sûrs et adéquats dont ils ont besoin. En Ontario, trois travailleurs sur cinq, et même trois travailleurs sur quatre dans le secteur privé, n'ont pas de régime de retraite d'employeur.

Voilà pourquoi le mouvement syndical appuie le projet du gouvernement de l'Ontario de mettre en place un régime de retraite provincial. Il n'y a pas de meilleur moyen de lutter contre la crise de la sécurité de la retraite qu'un régime de retraite de grande envergure dont les cotisations, versées en parts égales par les employeurs et les employés, sont administrées par l'État.

Bien entendu, nous sommes d'accord avec la première ministre Kathleen Wynne et les autres premiers ministres des provinces : la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC) serait l'option la plus judicieuse pour l'ensemble des travailleurs canadiens. Le gouvernement fédéral refuse toutefois de prendre cette mesure. Dans les circonstances, l'idée du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO) est judicieuse.

Il faut maintenant nous assurer que le gouvernement de l'Ontario ne fait pas fausse route. Pour commencer, le RRPO doit s'aligner sur le RPC. Ainsi, il sera possible d'intégrer harmonieusement le RTPO au RPC si celui-ci finit par être bonifié. Par contre, en excluant des millions de travailleurs ontariens, le RRPO actuellement proposé ferait de cette transition une source de confusion et d'incertitude pour les travailleurs et les employeurs.

Même si le RPC n'est pas bonifié, l'exclusion de millions de travailleurs ontariens est inéquitable et susceptible de poser des difficultés d'ordre administratif. Par exemple, le RTPO exclurait un grand nombre de personnes qui occupent des emplois précaires et mal rémunérés, mais qui cotisent à des régimes de retraite. Pensez à la main-d'œuvre de l'industrie légère ou encore aux travailleurs des centres de soins et des services communautaires et sociaux, dont la majorité est des femmes. Certains de ces lieux de travail offrent des régimes de retraite, mais les prestations moyennes s'élèvent généralement à moins de 250 \$ par mois. C'est mieux que rien, mais ce n'est pas suffisant pour vivre, et ces travailleurs ont besoin du complément qu'offrirait un RRPO inclusif.

Comme les audiences publiques sur le RRPO débiteront cette semaine, espérons que la première ministre et son gouvernement écouteront attentivement tous les travailleurs pour avoir une idée précise de ce qu'ils ont à perdre. Espérons qu'ils tiendront tête aux employeurs qui cherchent à éviter de payer leur part ainsi qu'aux banques et aux compagnies d'assurance qui craignent d'être perdantes sur le plan des frais et des bénéfices. Espérons que, par égard pour tous les travailleurs ontariens, la première ministre et son gouvernement saisiront cette occasion de donner l'exemple au reste du Canada en mettant sur pied un régime robuste, inclusif et complet qui réglera définitivement la crise de la retraite en Ontario.

© 2015 Osprey Media Group Inc. Tous droits réservés.

Version : Définitive

Remarque : Hassan Yussuff occupe le poste de président national du Congrès du travail du Canada, la voix de 3,3 millions de travailleurs canadiens. Sid Ryan est président de la Fédération du travail de l'Ontario, qui représente un million de travailleurs ontariens.

Longueur : 562 mots